



## COVID 19

### **MAIRIE : FERMETURE DE L'ACCUEIL AU PUBLIC**

Dans le cadre des mesures de prévention liées à l'épidémie de Coronavirus-covid19, votre Mairie sera fermée au public jusqu'à nouvel ordre.

Les présentes consignes, conciliant au mieux les impératifs de lutte contre la propagation du virus et de continuité des services publics, sont susceptibles d'évoluer.

Nous ne manquerons pas de vous tenir rapidement informés de toute évolution.

Nous restons toutefois disponibles par courriel : [contact@saintvigor.fr](mailto:contact@saintvigor.fr) ou par téléphone au 06 32 91 20 81. Une boîte aux lettres dans l'entrée de la Mairie est à votre disposition pour le dépôt de vos documents.

Merci de votre compréhension.

Patrice Chokomert  
Maire de Saint-Vigor

**INFORMATION du 16/03/2020**



**ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE**  
disponible en Téléchargement sur le site de la Mairie  
dans l'onglet « Actualités » ou « en un clic »